

Cette réunion avait pour objet:

- L'examen du rapport d'évaluation des activités sportives dans le cadre du jumelage entre la Rhénanie-Palatinat et le Rwanda.
- L'examen du programme d'activités de Monsieur Helmut LOENENBACH.

Participaient à cette réunion:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Président de la réunion.
- ✓ - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs.
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports.
- Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe.
- Monsieur KANAMUGIRE Aloys, Fonctionnaire au MIJEUCOOP.
- Monsieur ILIBANJE Melchior, Fonctionnaire au MIJEUCOOP.
- Monsieur NZARAMBA Valens, Fonctionnaire au MIJEUCOOP.
- Monsieur Joachim FICKERT, Expert au MIJEUCOOP.
- Monsieur Helmut LOENENBACH, Expert au MIJEUCOOP.
- Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation et rapporteur de la réunion.

I. Evaluation des activités sportives dans le cadre du jumelage entre la Rhénanie-Palatinat et le Rwanda.

Le Ministre a précisé que le rapport de Monsieur LOENENBACH aurait dû donner la situation des activités, montrer ensuite les perspectives d'avenir et situer cette coopération dans le cadre politique nationale en matière de sports. Ainsi il a été retenu que ce rapport serait introduit par les orientations politiques du pays et que les destinataires soient le MINAFFET, le MININTER, le Bureau de jumelage et le landessportbund.

Par ailleurs, ce rapport doit être schématisé suivant les chapitres habituels utilisés à savoir: la formation, les infrastructures et les équipements. Les observations ci-après ont été faites sur ce rapport:

1. FORMATION

- Au niveau des écoles primaires Les membres de la réunion ont été informés des actions qui ont été déjà entreprises et qui sont les suivantes :
Le MIJEUCOOP a organisé des stages d'animateurs sportifs dans 3 préfectures, RUHENGERRI, KIGALI et BUTARE regroupés au Centre de KAVUU. Ils avaient pour objectifs d'avoir des animateurs au niveau des centres scolaires.
Malheureusement le programme ne s'est pas poursuivi.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a organisé un stage de tous les enseignants du pays à BUTARE et MUSANZE. L'objectif de cette formation était de donner aux enseignants une connaissance technique de niveau 1 leur permettant d'assurer les cours d'éducation physique programmés au niveau du primaire.

En conclusion ces deux programmes devraient se poursuivre.

- Au niveau des écoles secondaires.

Dans certaines écoles, on trouve un professeur d'Education Physique qui a été formé à BUTARE et même des volontaires allemands qui enseignent l'EPS dans quelques écoles. Certains de ces professeurs rwandais ont été recyclés par le MIJEUCOOP. On voudrait que cette action de formation en éducation physique s'étende aux écoles privées et libres subsidiées.

- En milieu rural, dans les clubs, fédérations et cellules spécialisés.

Plusieurs animateurs ont reçu la formation en éducation physique et sport dans le cadre de la coopération avec la Rhénanie-Palatinat. Les arbitres et entraîneurs des différents niveaux et des différentes disciplines sportives ont été formés. Les instructeurs des Centres des jeunes ont aussi bénéficié de la formation en éducation physique ainsi que les encadreurs communaux et préfectoraux. Une évaluation s'impose pour savoir quel genre de formation encore prévoir.

Perspectives d'avenir en matière de formation

- Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire doivent se concerter pour avoir des animateurs sportifs à chaque centre scolaire.
 - Dispenser au niveau des écoles normales primaires un programme d'éducation physique de base afin qu'ils puissent enseigner méthodologiquement cette matière.
 - Former des animateurs pour chaque centre qui devront eux-mêmes organiser des recyclages pour enseignants, les assister et organiser des compétitions au niveau de chaque centre scolaire. Ces animateurs auraient la formation des cadres moyens.
 - Au niveau du secondaire, il faudrait prévoir des recyclages et des perfectionnements des animateurs sportifs qui devraient avoir reçu des formations de niveau supérieur (Licence) en éducation physique.
- Avant d'avoir une institution de formation des hauts cadres, le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire pourrait réserver une place importante aux bourses d'étude dans les pays amis étrangers pour des professeurs au niveau des écoles normales primaires.

- Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif poursuivra la formation et le recyclage des animateurs à tous les niveaux.
- Les recyclages des officiels, entraîneurs et arbitres sont à prévoir mais après évaluation.

Appui de la part de la Rhénanie-Palatinat

- Les stages d'animateurs sportifs des Ecoles Primaires
- Les stages en Handball pour les Encadreurs Préfectoraux
- Les stages de formation d'entraîneurs d'Athlétisme
- Les stages d'entraînements de nos athlètes nationaux.
- Bourses d'études pour les cadres supérieurs (à Trèves Mayence ...)
- Une étude pour mise sur pied d'une institution de formation des cadres supérieurs (la promesse a été déjà faite).

Projet Football

Monsieur Pickert a exposé son programme jusqu'en mai 1968 et pour lequel un document a été élaboré. Le Ministre pourra examiner ce document quand il lui sera remis, mais d'ores et déjà il a demandé à Monsieur Pickert de préciser la participation de la Fédération dans ce programme.

Monsieur Pickert a expliqué les éléments de ce programme qui sont les suivants:

- Achèvement de l'élaboration du code disciplinaire, statut des entraîneurs des arbitres et des jeunes.
- Stage des commissaires phase II
- Séminaire des 40 meilleurs arbitres
- Séminaire des entraîneurs de 1^e et 2^{ème} Division
- Stage de haut niveau pour entraîneurs de 3^e degré.
- Soutien du Championnat interscolaire avec du matériel sportif
- Elaboration du contenu de la formation des entraîneurs de 1^{ère} et 2^{ème} Division
- Evaluation du projet football et conseils techniques.

2. INFRASTRUCTURES

La politique du Gouvernement reste maintenue. Il s'occupe des infrastructures nationales et intervient dans les infrastructures régionales. Pour les Communes et les écoles, le Gouvernement ne prend pas des engagements. Nous estimons cependant que dans le cadre du jumelage-coopération, la Rhénanie-Palatinat peut intervenir dans la mesure du possible.

Des actions d'amélioration des infrastructures ont été déjà menées notamment à KAVUMU et dans certaines écoles. Pour KAVUMU cet effort devrait ^{se} poursuivre pour permettre de disposer de terrains convenables pour la formation. Quant aux écoles, l'inventaire et l'enquête menée par Monsieur Helmut devrait donner priorité pour les plus démunis.

3. EQUIPEMENTS

Lors de l'entretien avec la délégation du Land Sportbund il avait été accepté que les équipements pour les stages organisés par le MIJEUCOOP et ceux organisés en collaboration avec la Rhénanie-Palatinat seraient accordés dans le cadre du jumelage-coopération, Monsieur Helmut a cependant précisé que ce n'est pas pour tous les stages que le Ministère organise que les équipements seront accordés. Dès lors, il nous faudra des précisions pour nous organiser en conséquence.

II. Programme Helmut

Ce programme doit être précisé pour éviter la dispersion des efforts.

Les formations déjà réalisées dans le cadre de ce programme sont ;

- Du 11 au 15 Mai 1987: Stage de formation en athlétisme, gymnastique et Petits Jeux pour les encadreurs communaux et préfectoraux de GISENYI;
- Du 13 au 18 Avril 1987: Stage de formation des maîtres nageurs à BUTARE;
- Du 28 Février au 2 mars 1987: Stage de formation des encadreurs préfectoraux et communaux de KIGALI, BYUMBA et GISENYI, en athlétisme, gymnastique et petits jeux;
- Juin 1987 : Stage des encadreurs communaux et préfectoraux à BUTARE;
- Septembre 1987: Stage de formation des encadreurs préfectoraux de KIGALI;
- Du 5 au 8 Octobre 1987: Stage des encadreurs à KIBUYE
- Novembre : Stage des encadreurs à RUHENGURI et GITARAMA;
- Décembre : Stage des Encadreurs à CYANGUGU.

Formations des encadreurs du milieu rural

On s'est rendu compte qu'ils ont bénéficié et bénéficient chaquefois d'un programme de formation mais les résultats semblent peu satisfaisants. Nous avons compris qu'avant de donner d'autres formations, il fallait d'abord évaluer les précédentes.

.../...

L'Encadreur n'étant pas polyvalent, il faut créer un comité sportif avec des membres pratiquants ou aimant le sport. Au moment de la formation y participerait soit l'encadreur, soit un des membres, suivant la discipline qu'il représente.

II. PROGRAMMES D'ACTIVITES DE MONSIEUR HELMUT LOEMENBACH

Pour l'année 1988, Monsieur Helmut LOEMENBACH va continuer la série des stages pour les encadreur de toutes les préfectures. Dans la première moitié de l'année prochaine il y aura :

- un stage pour les encadreur de la préfecture de BYUMBA
- un stage pour les encadreur de la préfecture de CYANGUGU
- un stage pour les encadreur de la préfecture de GIKONGORO
- un stage pour les encadreur de la préfecture de KIBUNGO

En plus on va préparer des stages supplémentaires en athlétisme, en gymnastique et dans les petits jeux pour les enseignants des écoles primaires et secondaires en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et le Bureau Pédagogique.

- A Pâques 88 il y aura le stage de Bseketball à KAVUMU qui n'a pas pu être organisé cette année. En plus il y aura les stages du Landesportbund en été et en automne.

Il y a lieu d'envisager l'organisation des stages de 2 semaines pour les Encadreur de toutes les Préfectures pour leur permettre d'acquérir des connaissances plus approfondies en Athlétisme, Gymnastique et dans les petits Jeux. Le financement serait alors assuré conjointement par le MIJEUCOOP et la Rhénanie-Palatinat.

Concluant sur le programme de formation de LOEMENBACH, il a été souhaité qu'il y ait une cohérence et que ces stages s'intègrent dans l'action globale des activités du Ministère. Chaque stage doit faire objet d'un dossier précisant les objectifs, les thèmes, les participants les tâches des différents intervenants, le coût etc...

La réunion a clos ses travaux à 12H00.

Rapporteur :

Mme MUKABIDELI Perpétue.-

Président de la réunion :

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYDEANA Augustin

Lt Col BEM.